

Rapport

Date de la séance du CE: 12 décembre 2018

Direction: Direction de l'économie publique

N° d'affaire: --

Classification: Non classifié

Championnats de cyclisme 2024 à Berne : prestations du canton de Berne ; crédit d'engagement sous forme de crédit d'objet

1	Synthèse	2
2	Bases légales	2
3	Championnats du monde de cyclisme 2024	3
3.1	Contexte	3
3.2	Candidature de la ville de Berne	3
3.3	Parcours	4
3.4	Organisation	5
3.5	Budget	5
4	Prestations de la Confédération, de la ville de Berne et d'autres communes	6
5	Prestations du canton de Berne	6
5.1	Description	6
5.2	Montant du crédit déterminant	8
5.3	Conséquences en cas de rejet	8
6	Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes	8
7	Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux	8
8	Répercussions sur les communes	8
9	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société	9
10	Proposition	10



1 Synthèse

Le cyclisme est l'un des sports les plus populaires. Les championnats du monde de cyclisme sur route représentent une manifestation de grande ampleur qui suscite un vif intérêt dans le monde entier. Ils ont lieu chaque année pendant la deuxième quinzaine de septembre et durent huit jours. Quelque 1000 athlètes, 5000 officiels et invités ainsi que 700 professionnels des médias (y compris 40 à 50 stations de télévision) y prennent part. Chaque année, 500 000 à 700 000 visiteurs sont attendus.

L'Union cycliste internationale (UCI) a décidé d'organiser les championnats du monde de cyclisme en 2020 et 2024 en Suisse : ceux de 2020 auront lieu à Aigle et à Martigny et ceux de 2024 en Suisse alémanique. En 2024, la ville hôte aura pour la première fois la possibilité d'organiser les championnats du monde de paracyclisme. Les villes de Berne et de Zurich se sont portées candidates. Swiss Cycling, la fédération suisse de cyclisme, choisira la ville hôte pour les championnats du monde sur route et de paracyclisme de 2024 (ci-après : championnats du monde de cyclisme 2024) au printemps 2019.

La ville de Berne a une longue expérience en matière d'organisation de manifestations sportives de grande ampleur (championnats d'Europe de football de 2008, championnats du monde de hockey sur glace de 2009, championnats d'Europe de patinage artistique de 2011, championnats d'Europe de gymnastique artistique de 2016 et Tour de France de 2016). En outre, l'un des objectifs prioritaires du conseil municipal est de promouvoir le vélo. C'est pourquoi la ville de Berne s'est portée candidate pour les championnats du monde de cyclisme 2024. Le budget prévoit des dépenses de 22,7 millions de francs et des recettes de 19,3 millions de francs (état octobre 2018). Parmi les recettes figurent les contributions attendues de la ville, du canton et de la Confédération s'élevant chacune à près de 3,5 millions de francs.

Lors de manifestations de grande ampleur, le canton fournit les prestations liées à la sécurité et, dans le cas des championnats du monde de cyclisme 2024, il se charge de la préparation du parcours, de la signalisation des déviations ainsi que des services sanitaires et de sauvetage. En raison de l'importance économique et touristique de la manifestation, le canton renonce à facturer ces coûts s'élevant à 2,083 millions de francs à l'organisateur. Il s'agit là d'une pratique habituelle dans le cadre des manifestations. Le canton a en outre des frais qui lui sont propres et participe à l'organisation à hauteur de 1,486 million de francs. L'abandon de recettes et les dépenses, qui se montent à un total de 3,569 millions de francs, doivent être soumises pour approbation à l'organe responsable des finances conformément à la loi sur le pilotage des finances et des prestations.

2 Bases légales

- Loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP, RSB 620.0) : art. 31, al. 2, lit. *d* ainsi que les art. 46 ; art. 48, al. 1, lit. *a* ; art. 50 et art. 52
- Ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP, RSB 621.1) : art. 148
- Loi du 16 septembre 1992 sur les subventions cantonales (LCSu, RSB 641.1) : art. 7 et 8
- Ordonnance du 22 février 1995 fixant les émoluments de l'administration cantonale (OEmo, RSB 154.21) : art. 2
- Loi du 8 juin 1997 sur la police (LPol, RSB 551.1) : art. 12, al. 3 ; art. 12a, al. 3
- Ordonnance du 17 octobre 2001 sur la police (OPol, RSB 551.111) : art. 10 et art. 11

- Loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) : art. 68 et 71
- Ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1) : art. 51
- Ordonnance du 7 novembre 2007 sur les routes nationales (ORN, RS 725.111) : art. 47 et 48
- Loi du 20 juin 2005 sur le développement du tourisme (LDT, RSB 935.211) : art. 2, al. 2, lit. d
- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction de l'économie publique (Ordonnance d'organisation ECO ; OO ECO, RSB 152.221.111) : art. 1, al. 1, lit. c

3 Championnats du monde de cyclisme 2024

3.1 Contexte

Le cyclisme est un sport très populaire à l'échelle internationale. Le championnat mondial de cyclisme sur route, qui a lieu chaque année en septembre, suscite un grand intérêt auprès des médias et du public. A chaque championnat du monde de cyclisme, douze épreuves ont lieu au fil des huit jours de compétition : des contre-la-montre individuels, des contre-la-montre en équipe, des courses en ligne dans les catégories junior femmes, élite femmes, juniors hommes, moins de 23 ans hommes¹ et élite hommes. Les championnats du monde de paracyclisme comprendront vraisemblablement quatre épreuves. Quelque 1000 athlètes, 5000 officiels et invités ainsi que 500 000 à 700 000 visiteurs sont attendus. La manifestation sera couverte par 700 journalistes dont 40 à 50 stations de télévision.

L'Union cycliste internationale (UCI) a déjà définitivement choisi la Suisse pour accueillir les championnats du monde de cyclisme de 2020 et de 2024. La manifestation aura lieu à Aigle (siège de l'UCI) et à Martigny en 2020, et en Suisse alémanique en 2024. Par ailleurs, les championnats du monde de paracyclisme auront lieu pour la première fois en parallèle à cette compétition. Les villes de Zurich et de Berne ont déposé leur candidature auprès de Swiss Cycling, la fédération suisse de cyclisme. Cette dernière a défini les critères de l'attribution. Le dossier de candidature ne doit pas uniquement contenir des informations sur le budget et le financement ainsi que sur le périmètre concerné et le parcours, mais aussi comprendre des mesures favorisant la durabilité et les répercussions à long terme de cet événement. Swiss Cycling choisira la ville hôte au printemps 2019.

3.2 Candidature de la ville de Berne

La ville de Berne dépose sa candidature pour les championnats du monde de cyclisme 2024 pour les raisons suivantes :

- Elle a déjà organisé des manifestations sportives de grande ampleur.
- Une de ses priorités politiques est de promouvoir le vélo.
- Swiss Cycling accorde de l'importance à la durabilité et aux projets axés sur le long terme.

En collaboration avec les associations sportives et les comités d'organisation, la ville et le canton de Berne ont réussi à réaliser les championnats d'Europe de football 2008, les championnats du monde de hockey sur glace de 2009, les championnats d'Europe de gymnastique artistique de 2011 et les championnats d'Europe de gymnastique artistique

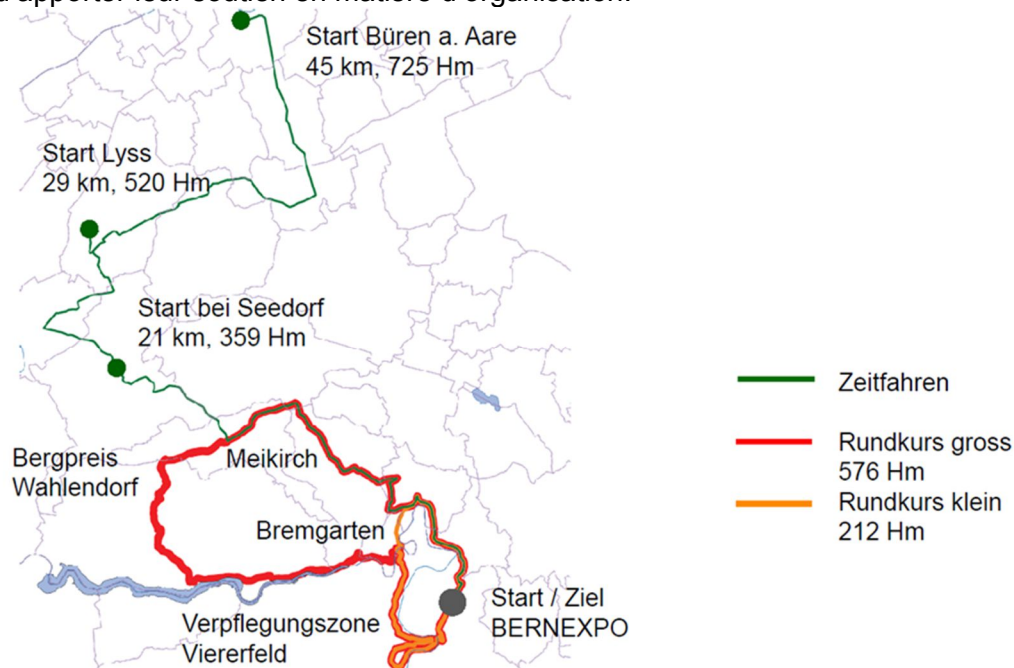
¹ Marc Hirschi, d'Ittigen, est devenu champion du monde de la catégorie « Moins de 23 ans » lors des championnats du monde de cyclisme qui ont eu lieu à Innsbruck en 2018.

de 2016. Les manifestations sportives consacrées au cyclisme sont établies de longue date dans la ville de Berne. Cette dernière est une étape régulière du Tour de Suisse (2015 et en 2017 en dernière date) et a organisé les championnats d'Europe de VTT en 2013. En 2016, Berne a accueilli les cyclistes du Tour de France pendant trois jours. Une épreuve de la coupe du monde de cyclo-cross a eu lieu à Berne en 2018.

La ville de Berne accorde une grande importance à la mobilité durable et par conséquent au trafic cycliste. En lançant l'offensive en faveur du vélo, le conseil municipal veut doubler la part de cyclistes dans le trafic global d'ici 2030. Etant donné que Berne se considère comme capitale suisse du vélo, sa candidature aux championnats du monde de cyclisme fait partie intégrante de sa stratégie à long terme visant à promouvoir le vélo et le sport de masse. Dans ce contexte, la ville de Berne prépare son dossier de candidature en étroite collaboration avec tous les partenaires les plus importants œuvrant dans les domaines du tourisme, de la sécurité, des routes et des transports publics.

3.3 Parcours

Les épreuves des championnats du monde de cyclisme 2024 (contre-la-montre individuel, contre-la-montre en équipe et courses en ligne) auront lieu à l'intérieur et dans les environs de Berne. Selon les catégories, les contre-la-montre débiteront à Büren an der Aare, Lyss et Seedorf. Les courses en ligne auront lieu sur des circuits en ville de Berne et dans la région de Lyss/Frienisberg. Les parcours des championnats de paracyclisme ne sont pas encore définis. Les communes² concernées par l'événement ont été informées et ont assuré d'apporter leur soutien en matière d'organisation.



Le parcours répond aux normes sportives et est attrayant et facilement accessible pour les spectatrices et les spectateurs. En outre, il a été veillé à ne pas gêner inutilement le trafic routier public et privé et à ne pas engendrer trop de travaux de construction. Les parcours qui

² Aarberg, Bremgarten bei Bern, Büren an der Aare, Grossaffoltern, Ittigen, Kirchlindach, Lyss, Meikirch, Schnottwil, Schüpfen, Seedorf, Wengi, Wohlen bei Bern, Zollikofen

traversent la ville de Berne et le paysage rural environnant sont aussi très intéressants d'un point de vue touristique.

Le départ et l'arrivée se situeront sur le site de BERNEXPO. Les spectateurs et spectatrices pourront voir en direct les cyclistes franchir la ligne d'arrivée du circuit ou passer les étapes du contre-la-montre. Le site de BERNEXPO s'étendant sur une grande surface, diverses attractions et manifestations ayant trait au cyclisme et au vélo seront proposées aux spectateurs.

3.4 Organisation

Le conseil municipal de la ville de Berne a mis sur pied une équipe de projet composée de représentants et représentantes des services responsables de l'administration municipale, de Bernmobil et de l'organisation touristique « Bern Welcome ». La direction du projet sera constituée sur mandat. Si Berne est désignée ville hôte au printemps 2019, il s'agira de créer l'association « Championnats du monde de 2024 » qui sera responsable de la planification et de la réalisation des championnats du monde de cyclisme. Le canton de Berne ne comptera pas parmi les membres de cette association, mais sera associé avec des spécialistes à l'équipe de projet.

3.5 Budget

Le budget établi par la ville de Berne (état octobre 2018) se présente comme suit :

Recettes	CHF	Dépenses	CHF
Sponsoring	3 100 000	Personnel	4 075 000
Hôtellerie	1 000 000	Administration	199 000
Programme cadre	293 000	Epreuves	2 179 000
Vente de billets	800 000	Infrastructure départ et arrivée	2 657 000
Marketing	2 000 000	Médias et télévision	2 843 000
Village/Expo	250 000	Conférences, hébergement UCI	604 000
Restauration	750 000	Coûts liés à la sécurité	2 956 000
Patentes	100 000	Restauration, hôtellerie	530 000
Frais de stationnement	275 000	Marketing	2 250 000
Contribution ville de Berne	3 500 000	Contributions UCI, Swiss Cycling	3 418 000
Contribution canton de Berne	3 500 000	Héritage	200 000
Contribution Confédération	3 500 000	Réserve	800 000
Ville hôte paracyclisme	250 000		
Total	19 318 000	Total	22 711 000
Différence	-3 393 000		

Il convient en outre d'apporter les précisions suivantes :

- Au regard actuel de la planification, le budget présente un déficit de 3,4 millions de francs. Des améliorations peuvent cependant être apportées aussi bien au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses. Lors de la prochaine révision, le budget devra être équilibré.
- Les recettes provenant du sponsoring sont très importantes. Etant donné que les championnats du monde ne sont prévus qu'à l'horizon 2024 et que Swiss Cycling ne s'est

pas encore prononcé sur le lieu de réalisation de la manifestation, il est impossible d'obtenir un engagement contraignant de la part des sponsors.

- Les contributions de la Confédération, du canton et de la ville de Berne, de 3,5 millions chacune, sont inscrites au budget à titre de valeur indicative. Les prestations effectives (abandon de recettes et dépenses) de la ville et du canton peuvent différer légèrement.

4 Prestations de la Confédération, de la ville de Berne et d'autres communes

Les Chambres fédérales ont inscrit une contribution aux championnats du monde de cyclisme 2020 à Aigle et Martigny au budget 2019 et au plan intégré plan intégré mission-financement. L'Office fédéral du sport (OFSP) a promis à Berne et à Zurich, dans une déclaration d'intention une contribution comparable au titre des championnats du monde de cyclisme 2024.

La ville de Berne fournit des prestations à hauteur de 3,6 millions de francs en vue de la préparation et de la réalisation des championnats du monde de cyclisme 2024. Les exonérations et les contributions représentent respectivement 1,85 million et 1,75 million de francs. Le conseil municipal a approuvé le projet de budget correspondant le 17 octobre 2018 à l'intention du conseil de ville. Ce dernier a approuvé l'arrêté ouvrant le crédit le 29 novembre 2018 par 51 voix contre 9.

https://ris.bern.ch/Geschaeft.aspx?obj_guid=4ca939e72dc24dd5b9f7a3ba7ef2abd3

Les communes concernées par les championnats du monde de cyclisme 2024 soutiendront les organisateurs et organisatrices dans le cadre de la préparation du parcours. La ville de Berne examine si une (plus grande) commune pourrait jouer le rôle de ville hôte pour les championnats du monde de paracyclisme et par conséquent assumer les obligations inhérentes à cette manifestation sportive. Si aucune commune ne se propose, la ville de Berne assumera aussi le rôle de ville hôte pour les championnats du monde de paracyclisme.

5 Prestations du canton de Berne

5.1 Description

Le calcul des prestations que le canton doit fournir et des coûts ainsi engendrés se fonde sur les documents établis au cours des dernières années pour des manifestations comparables, notamment le Tour de France de 2016.

La police cantonale a conclu un contrat sur les ressources avec la ville de Berne, lequel régit conformément à la loi sur la police la fourniture de prestations de police de sécurité et de police routière ainsi que l'assistance sur le plan de l'administration et de l'exécution. Le présent projet de crédit ne porte pas sur les prestations que la police doit fournir dans la ville de Berne en vertu des contrats précédemment mentionnés.

Le canton doit fournir les prestations suivantes en vue de la réalisation des championnats du monde de cyclisme 2024 :

	Prestations	Dépenses en CHF	Abandon de recettes en CHF
Police cantonale	- Planifier les mesures de circulation et de sécurité tout au long du parcours - Veiller au libre passage des athlètes et des véhicules d'accompagnement sur les routes cantonales - Mettre en œuvre des mesures de déviation de la circulation pour le trafic individuel en collaboration avec l'Office cantonal des ponts et chaussées - Assurer d'autres tâches de police de sécurité	146 000	1 943 000
Office des ponts et chaussées	- Installer les signalisations nécessaires - Supprimer les obstacles à la circulation et améliorer la sécurité dans les endroits dangereux	210 000	140 000
Office du médecin cantonal	Mettre en place des services sanitaires et de sauvetage	530 000	
Promotion économique	Contribuer à l'organisation	600 000	
		1 486 000	2 083 000
Total		3 569 000	

Il convient en outre d'apporter les précisions suivantes :

- L'ensemble des calculs des coûts liés à la sécurité publique se fondent sur la situation actuelle en matière de sécurité.
- Le calcul des coûts liés au personnel se base sur l'ordonnance fixant les émoluments de l'administration cantonale.
- Le financement global des championnats du monde de cyclisme 2024 doit être assuré avant le versement des subventions et la fourniture des prestations du canton.
- La ville de Berne octroie une subvention s'élevant au moins à 3,5 millions de francs.
- La Confédération octroie une subvention s'élevant au moins à 3,5 millions de francs.
- Le canton de Berne n'assume aucune garantie en cas de déficit.

- Le canton de Berne ne comptera pas parmi les membres de l'association qui sera responsable de la planification et de la réalisation des championnats du monde de cyclisme.

5.2 Montant du crédit déterminant

Toutes les dépenses effectives du canton de Berne (1,486 million de francs) et la renonciation à facturer les frais de personnel ainsi que d'autres coûts à l'organisateur (2,083 millions de francs) constituent une dépense qui nécessite l'autorisation de l'organe compétent en matière de finances. Conformément aux dispositions de la loi sur le pilotage des finances et des prestations, les dépenses pour un même objet doivent être additionnées. La réalisation des championnats du monde de cyclisme 2024 représente l'objet dans le cas présent. Les éventuelles dépenses ne bénéficiant qu'indirectement à la manifestation doivent en revanche être autorisées séparément, à l'instar des activités supplémentaires organisées à l'occasion de la manifestation, telles qu'un programme-cadre.

Coûts bruts à la charge du canton	CHF	3 569 000
Crédit à autoriser	CHF	3 569 000

Le crédit d'engagement sera vraisemblablement versé entre 2023 et 2025. Les contributions doivent être inscrites dans le plan financier et le budget des années correspondantes.

La contribution du canton de Berne aux championnats du monde de cyclisme 2024 est soumise au référendum facultatif.

5.3 Conséquences en cas de rejet

Si le Grand Conseil ou, dans le cas d'un référendum, les électeurs et les électrices du canton de Berne rejettent le crédit destiné aux championnats du monde de cyclisme 2024, la ville de Berne ne pourra vraisemblablement pas réaliser la manifestation et devra retirer sa candidature.

6 Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

La réalisation des championnats du monde de cyclisme 2024 à Berne va de pair avec le deuxième objectif du programme gouvernemental de législature 2015 à 2018 dénommé « Renforcer le site économique ». Les grandes manifestations sportives à rayonnement international répondent aussi à la stratégie en matière de politique touristique du canton.

7 Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

Les prestations que le canton de Berne entend fournir en vue de la réalisation des championnats du monde de cyclisme 2024 n'ont aucune répercussion sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux. Les moyens financiers nécessaires à la contribution cantonale seront inscrits dans le plan financier et le budget des années 2023 et 2025.

8 Répercussions sur les communes

La réalisation des championnats du monde de cyclisme engendrera certaines restrictions au sein de la ville de Berne et dans les 14 communes concernées par la manifestation. Les

routes devront être temporairement fermées et les transports publics déviés. Cet événement permettra de promouvoir l'attractivité et la beauté de la région de Berne auprès de spectateurs et spectatrices provenant du monde entier. Pour l'heure, une éventuelle intervention de la protection civile dont les coûts seraient supportés par les communes concernées reste encore de l'ordre de l'hypothèse.

9 Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

Les répercussions économiques potentielles d'un championnat du monde de cyclisme (paracyclisme non pris en compte) en Suisse ont été examinées dans une étude³. Les résultats indiquent qu'une telle manifestation générerait entre 86 000 et 128 000 nuitées (nettes). Les visiteurs et visiteuses dépenseraient une somme supplémentaire de 16 à 32 millions de francs. La valeur ajoutée brute directement et indirectement générée serait comprise entre 36 et 59 millions de francs. Les retombées en termes publicitaires d'une telle manifestation sont considérables pour le tourisme du canton et la ville de Berne.

Les championnats du monde de cyclisme ne doivent pas uniquement entraîner des effets à court terme. C'est pourquoi Swiss Cycling exige que les futures villes hôtes présentent la preuve d'une gestion durable des manifestations dans leur dossier de candidature ainsi que des informations sur leur héritage (*legacy*), autrement dit sur la pérennité à long terme des manifestations.

Du point de vue de la ville de Berne, les championnats du monde de cyclisme 2024 doivent être exemplaires en matière de développement durable. Ils doivent être neutres sur le plan énergétique. Le concept de mobilité doit donc s'appuyer sur la mobilité douce et les transports publics. Les prestations doivent être acquises autant que possible auprès de prestataires locaux. Pour les constructions temporaires nécessaires au bon déroulement de la manifestation, des solutions innovantes seront réalisées avec du bois provenant de la région. Les personnes travaillant dans le cadre de la manifestation recevront une rémunération équitable. La manifestation doit en outre être à la hauteur des exigences les plus élevées en matière de projet répondant aux besoins des personnes handicapées et créer des plateformes destinées aux institutions sociales. Les championnats du monde de cyclisme deviendront une composante essentielle de la promotion du vélo et du sport de masse. L'idée d'une épreuve de cyclisme dédiée aux enfants (*Swiss cycling kids cup*) a été évoquée. Il a également été envisagé de promouvoir le vélo au sein des écoles et d'organiser des courses populaires de vélo ouvertes au public (idéalement en même temps que les championnats du monde de cyclisme 2020 à Aigle et Martigny). Il est en outre prévu de collaborer avec les organisations touristiques pour renforcer la promotion du tourisme à vélo dans la région et dans le canton de Berne. La dynamique des championnats du monde de cyclisme et les activités qui leur sont liées doivent engendrer la création de nouveaux réseaux, d'entreprises, de coopérations et d'instruments favorisant la promotion du sport et du vélo. Le canton de Berne tient l'encouragement du sport de masse pour un argument de poids.

Les championnats du monde de cyclisme 2024 auront de manière générale des répercussions positives sur l'économie, l'environnement et la société.

³ Strassenrad-Weltmeisterschaften in der Schweiz. Eine Vorabschätzung möglicher volkswirtschaftlicher Wirkungen. rütter soceco / Event analytics / Hochschule Luzern. 2018 (en allemand)

10 Proposition

Au vu de ce qui précède, nous proposons d'approuver le projet d'arrêté.

Le directeur de l'économie publique

Christoph Ammann
Conseiller d'Etat